
SYMPOSIUM #3 - PROGRAMMES POUR LES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE

CONTEXTE

L'accord Canada-Nouveau-Brunswick concernant les bénéficiaires de l'aide sociale a pour objectif d'améliorer l'aptitude à l'emploi des assistés sociaux. Ce programme, dont les frais sont partagés à part égale jusqu'à concurrence de 7 millions de dollars par chacun des gouvernements, doit prendre fin le 31 mars 1990.

L'année dernière, 9 086 travailleurs ont participé aux programmes mis sur pied par la province; le montant des dépenses s'est élevé à 6,3 millions de dollars.

L'aide accordée en vertu des programmes fédéraux est limitée au nombre additionnel de participants inscrits au programme Développement de l'emploi et au programme Intégration professionnelle offerts dans le cadre de la PE. L'année dernière, 911 personnes ont pris part à ces programmes, au coût total de 5,2 millions de dollars.

Les dépenses fédérales ont accusé une baisse de plus de un million de dollars alors qu'il manquait près de 1,8 million de dollars pour atteindre l'objectif fixé.

Aucune évaluation globale des programmes n'a été entreprise; les résultats des suivis effectués régulièrement par Emploi et Immigration risquent, à la longue, de ne pas être valables.

De nombreux projets parrainés par des intérêts privés et financés dans le cadre de la PE imposent des critères qui ne correspondent pas aux besoins des travailleurs locaux.